

Fiche produit imprimée le 28/4/2014

**PLENUM 50 WG**

Fiche actualisée le 27/04/2014

Insecticide pour les crucifères oléagineuses, cultures légumières, florales, ornementales, plantes à parfum, plantes aromatiques, plantes médicinales et condimentaires, pomme de terre et pêcher contre les méligèthes, les pucerons et les aleurodes en cultures sous abris ou de plein champs.

## Fiche Produit

## Caractéristiques générales

<b>Type de traitement</b>	TRAITEMENT INSECTICIDE
<b>N° d'AMM</b>	2010132
<b>Composition</b>	50 % pymétozine
<b>Famille(s) chimique(s)</b>	Pyridine-azométhines
<b>Formulation</b>	WG Granulé à disperser dans l'eau (granulé dispersable)
<b>Mode d'action</b>	Préventif : respecter impérativement les seuils de traitement Diffusant : diffusion acropétale. Foliaire Ingestion
<b>Mode d'application</b>	

## Informations réglementaires

<b>Classement de la formulation</b>	<p><b>Classement selon le règlement CLP</b> <i>Si vous détenez un produit avec l'ancien classement conforme à la DPD (Directive 99/45/CE), vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la FDS. Son utilisation est permise jusqu'au 1er juin 2017.</i></p> <p>Attention</p>
<b>Mentions de danger</b>	<p>H351 - Susceptible de provoquer le cancer . H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.</p>
<b>Conseil(s) de prudence</b>	<p>P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection pendant toutes les phases d'utilisation de la préparation.</p>

	<p>P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.</p> <p>Agiter avant l'emploi de la bouillie.</p> <p>Pour les cultures à cycle court, suivantes ou de remplacement, limiter les applications sur une même parcelle à 400 g/ha/an de pymétozine.</p> <p>SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.</p> <p>Spe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.</p> <p>Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 à 20 mètres par rapport aux points d'eau.</p> <p>Spe5 Bien ventiler les zones/serres traitées avant d'y accéder.</p> <p>Spe8 Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer ce produit durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour les usages sous serre et dans le cadre d'un programme de protection intégrée, couvrir les ruches pendant l'application. Pour les cultures pérennes ne pas appliquer en présence de plantes adventices en fleur et supprimer les adventices en fleur dans les inter-rangs avant le traitement.</p>
<b>Délai de rentrée</b>	6 Heures (8 heures sous serre après ventilation)

### Conditions d'emploi

<b>Précautions à prendre pour l'utilisateur</b>	<p>Sécurité de l'applicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Éviter le contact du produit, des embruns ou de la végétation fraîchement traitée avec les yeux, la peau et les voies respiratoires.</li> <li>•Veiller en particulier aux cas d'applications sans cabine, avec un appareil à main ou sous abri. Porter un vêtement couvrant les bras et les jambes (une combinaison ou veste / pantalon étanches en cas de contacts importants), des gants en nitrile, des bottes. En cas d'embruns en hauteur, porter un chapeau ou une capuche imperméable, des lunettes ou une visière, un masque équipé d'un filtre mixte contre vapeurs et particules (type A2P3).</li> <li>•Veiller à disposer d'une cuve d'eau claire sur le lieu d'application (cuve « rince-mains » de 15 litres minimum obligatoire sur le pulvérisateur). En cas de contact avec les embruns, se laver les mains et les parties du corps concernées, retirer tout vêtement souillé.</li> <li>•En cas d'intervention sur le pulvérisateur, sortir de la zone traitée. Ne pas tenter de déboucher une buse obstruée e</li> </ul>
<b>Précautions à prendre pour l'environnement</b>	Etre vigilant en prenant les précautions de base vis à vis des risques pour les organismes aquatiques
<b>Préparation de la bouillie</b>	Verser la quantité de PLENUM nécessaire directement dans la cuve du pulvérisateur remplie d'eau à moitié, mettre en route le système d'agitation puis compléter au volume désiré. Maintenir le système d'agitation en fonctionnement jusqu'à la fin du remplissage et pendant le traitement.
<b>Conditions particulières de mise en œuvre</b>	

<b>Pulvérisation</b>	Plénum 50 WG doit faire l'objet d'une pulvérisation soignée nécessaire (bonne répartition sur le végétal). Appliquer essentiellement en pulvérisation classique (mécanique ou pneumatique). Eviter les techniques à ultra bas volume.
<b>Type de buses</b>	A fente A turbulence
<b>Volume d'eau</b>	300l / ha
<b>Pression</b>	
<b>Délai sans pluie</b>	2 heures
<b>Mélanges</b>	Respecter la réglementation en vigueur et les recommandations des guides de bonnes pratiques officiels disponibles sur le site : <a href="http://e-phy.agriculture.gouv.fr">http://e-phy.agriculture.gouv.fr</a>
<b>Commentaire sur les préconisations et le mode d'emploi</b>	Du fait de son mode d'action original, Plénum 50 WG sera appliqué en tout début d'attaque. Il détruit les larves et adultes de toutes les espèces de pucerons. Traiter dès que le stade de la culture et le seuil de nuisibilité du ravageur sont atteints.
<b>Précaution à prendre pour le stockage, la destruction du produit et de l'emballage</b>	Reportez-vous à l'étiquette

### Préconisations

#### Pour la culture Arbres et Arbustes d'Ornement

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	0
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an recommandé par Syngenta

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.02 kg/hl
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	Utiliser dès que les premiers foyers sont visibles, avant que les populations soient importantes. Limite d'emploi : 3 applications maximales par an

#### Pour la culture Artichaut

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	14 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m
<b>Nombre d'applications maximum</b>	2 /an

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	
<b>Commentaires</b>	Limite d'emploi : ne pas appliquer en période de floraison

#### Pour la culture Aubergine

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	3 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an

#### Aleurodes (*Bemisia tabaci*)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture. Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ ne pas appliquer pendant la floraison -

#### Aleurodes (*Trialeurodes vaporariorum*)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ ne pas appliquer pendant la floraison -

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

#### Pour la culture Châtaignier

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	14 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 20 m

<b>Nombre d'applications maximum</b>	2 /an
--------------------------------------	-------

#### Gros pucerons bruns

<b>Dose préconisée</b>	0.02 kg/hl
<b>Période d'utilisation</b>	Mai, Juin, Juillet,
<b>Commentaires</b>	Limite d'emploi : 2 appl / ha / an

#### Pour la culture Chou

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	14 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	
<b>Commentaires</b>	Limite d'emploi : 3 applications maximum

#### Pour la culture Chrysanthème

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	0
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an recommandé par Syngenta

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	Utiliser dès que les premiers foyers sont visibles, avant que les populations soient importantes. Limite d'emploi : 3 applications maximales par an

#### Pour la culture Concombre

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	3 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an

Aleurodes (Bemisia tabaci)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

Ravageurs des tiges des très jeunes plants

<b>Dose préconisée</b>	0.2
<b>Période d'utilisation</b>	
<b>Commentaires</b>	voir melon - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

## Pour la culture Courge

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	3 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m (extrapolation depuis les cucurbitacées)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an recommandé par Syngenta

Aleurodes

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum (Bemisia T. et Trialeurodes V.) Limite d'emploi : Ne pas appliquer pendant la floraison -

Pucerons sp

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum Limite d'emploi : Ne pas appliquer pendant la floraison -

## Pour la culture Courgette

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	3 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an recommandé par syngenta

Aleurodes (Bemisia tabaci)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha

<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

#### Ravageurs des tiges des très jeunes plants

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	
<b>Commentaires</b>	voir melon - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

#### Pour la culture Crucifères Oléagineuses

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	
<b>Nombre d'applications maximum</b>	

#### Mélicèthe

<b>Dose préconisée</b>	0.15 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars-Avril (Apparition de l'inflorescence).
<b>Commentaires</b>	Limite d'emploi : Une application par cycle végétatif.

#### Pour la culture Cultures Florales Diverses

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	0
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an recommandé par Syngenta

#### Aleurodes

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre,
<b>Commentaires</b>	Utiliser dès que les premiers foyers sont visibles, avant que les populations soient importantes. Limite d'emploi : 3 applications maximales par an



Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.02 kg/hl
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	Utiliser dès que les premiers foyers sont visibles, avant que les populations soient importantes. Limite d'emploi : 3 applications maximales par an

## Pour la culture Houblon

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	14 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 20 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an

Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.03 kg/hl
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture

## Pour la culture Laitue

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	
<b>Nombre d'applications maximum</b>	

Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	Préconisation de 2 applications maximum par culture, utilisable sous serre et plein champs

## Pour la culture Melon

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	3 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an

Aleurodes (Bemisia tabaci)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture Limite d'emploi : Ne pas appliquer pendant la floraison -

Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture Limite d'emploi : Ne pas appliquer pendant la floraison -

Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture Limite d'emploi : Ne pas appliquer pendant la floraison -

## Pour la culture Noisetier

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	14 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 20 m
<b>Nombre d'applications maximum</b>	2 /an

Puceron jaune du noisetier

<b>Dose préconisée</b>	0.02 kg/hl
<b>Période d'utilisation</b>	Mai, Juin, Juillet,
<b>Commentaires</b>	Limite d'emploi : 2 appl / ha / an

Pucerons verts

<b>Dose préconisée</b>	0.02 kg/hl
<b>Période d'utilisation</b>	Mai, Juin, Juillet,
<b>Commentaires</b>	Limite d'emploi : 2 appl / ha / an

## Pour la culture Noyer

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	14 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 20 m
<b>Nombre d'applications maximum</b>	2 /an

#### Gros puceron du noyer

<b>Dose préconisée</b>	0.02 kg/hl
<b>Période d'utilisation</b>	Mai, Juin, Juillet,
<b>Commentaires</b>	Limite d'emploi : 2 appl / ha / an

#### Petit puceron du noyer

<b>Dose préconisée</b>	0.02 kg/hl
<b>Période d'utilisation</b>	Mai, Juin, Juillet,
<b>Commentaires</b>	Limite d'emploi : 2 appl / ha / an

#### Pour la culture Pêcher

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	14 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 20 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	2 /an

#### Pucerons vert du pêcher

<b>Dose préconisée</b>	0.02 kg/hl
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet,
<b>Commentaires</b>	2 applications maximum par culture - dès présence des premiers pucerons

#### Pour la culture Poivron

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	3 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an

#### Aleurodes (Bemisia tabaci)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha

<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plain champ, ne pas appliquer pendant la floraison -
<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

#### Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer pendant la floraison -

#### Pour la culture Pomme de Terre

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	14 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.3 kg/ha

<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Ne pas appliquer pendant la floraison.
<b>Commentaires</b>	Efficace sur tous pucerons. Hors production de plants, traiter si 20 folioles sur 40 avec puceron Limite d'emploi : 3 applications maximum par culture

#### Pour la culture Rosier

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an recommandé par Syngenta

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	Utiliser dès que les premiers foyers sont visibles, avant que les populations soient importantes. Limite d'emploi : 3 applications maximales par an

#### Pour la culture Scarole, Frisée

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	
<b>Nombre d'applications maximum</b>	

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	
<b>Commentaires</b>	2 applications maximum par culture. Plein champ uniquement Limite d'emploi : Ne pas utiliser en cultures sous abris

#### Pour la culture Tomate

<b>Délai avant Récolte (DAR)</b>	3 Jours
<b>Zone non traitée (ZNT)</b>	Organismes aquatiques : 5 m (officiel)
<b>Nombre d'applications maximum</b>	3 /an

#### Aleurodes (Bemisia tabaci)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre,
<b>Commentaires</b>	Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer en période de floraison -

#### Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)

<b>Dose préconisée</b>	0.4 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	dés le début des infestations 3 applications maximum par culture, cadence 7 à 10 jours - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer en période de floraison -

#### Pucerons

<b>Dose préconisée</b>	0.2 kg/ha
<b>Période d'utilisation</b>	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Aout, Septembre, Octobre,
<b>Commentaires</b>	début des infestations, en programme, 3 applications maximum par culture - Sous serre, utilisation possible pendant tout le cycle de la culture en couvrant les ruches de pollinisateurs. Limite d'emploi : En plein champ, ne pas appliquer en période de floraison -

Pour les produits en association, consulter leur fiche technique. En cas de mélange de ces produits, la plus forte valeur pour chacun des critères (DAR, ZNT, délai de rentrée) s'applique.

#### Usages homologués

<b>Culture</b>	<b>Usage</b>	<b>Dose homologuée</b>
Arbres et Arbustes d'Ornement	Pucerons	0.02 kg/hl
Artichaut	Pucerons ( )	0.4 kg/ha
Aubergine	Aleurodes (Bemisia tabaci)	0.4 kg/ha
Aubergine	Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)	0.4 kg/ha
Aubergine	Pucerons	0.2 kg/ha
Châtaignier	Gros pucerons bruns	0.02 kg/hl
Chou	Pucerons	0.4 kg/ha
Chrysanthème	Pucerons	0.2 kg/ha

Colza	Méligèthe BBCH Max : 59	0.15 kg/ha
Concombre	Aleurodes (Bemisia tabaci)	0.4 kg/ha
Concombre	Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)	0.4 kg/ha
Concombre	Pucerons	0.2 kg/ha
Cornichon	Aleurodes (Bemisia tabaci)	0.4 kg/ha
Cornichon	Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)	0.4 kg/ha
Cornichon	Pucerons	0.2 kg/ha
Courge	Aleurodes (AMM sur Trialeurodes vaporariorum et Bemisia tabaci 3 appli. maximum Procédure Usages Mineurs)	0.4 kg/ha
Courge	Pucerons	0.2 kg/ha
Courgette	Aleurodes (Bemisia tabaci)	0.4 kg/ha
Courgette	Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)	0.4 kg/ha
Courgette	Pucerons	0.2 kg/ha
Cultures Florales Diverses	Aleurodes	0.4 kg/ha
Cultures Florales Diverses	Pucerons	0.02 kg/hl
Cultures potagères porte-graine	Aleurodes	0.4 kg/ha
Cultures potagères porte-graine	Pucerons	0.4 kg/ha
Houblon	Pucerons	0.03 kg/hl
Laitue plein champ	Pucerons	0.4 kg/ha
Laitue sous serre	Pucerons	0.4 kg/ha
Melon	Aleurodes (Bemisia tabaci)	0.4 kg/ha
Melon	Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)	0.4 kg/ha
Melon	Pucerons	0.2 kg/ha
Moutarde	Méligèthe BBCH Max : 59	0.15 kg/ha
Noisetier	Puceron jaune du noisetier	0.02 kg/hl
Noisetier	Pucerons verts	0.02 kg/hl
Noyer	Gros puceron du noyer	0.02 kg/hl
Noyer	Petit puceron du noyer	0.02 kg/hl
Pastèque	Aleurodes (AMM sur Trialeurodes vaporariorum et Bemisia tabaci 3 appli. maximum Procédure Usages Mineurs)	0.4 kg/ha
Pastèque	Pucerons	0.2 kg/ha
Pêcher	Pucerons vert du pêcher	0.02 kg/hl
Poivron	Aleurodes (Bemisia tabaci)	0.4 kg/ha
Poivron	Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)	0.4 kg/ha
Poivron	Pucerons	0.2 kg/ha
Pomme de Terre	Pucerons	0.3 kg/ha

PPAMC - plein champ	Ravageurs (autorisé sur aleurodes et pucerons)	0.4 kg/ha
PPAMC - sous serre	Ravageurs (autorisé sur aleurodes et pucerons)	0.4 kg/ha
Rosier	Pucerons	0.2 kg/ha
Scarole, frisée - sous serre	Pucerons	0.4 kg/ha
Scarole, frisée plein champ	Pucerons	0.4 kg/ha
Tomate	Aleurodes (Bemisia tabaci)	0.4 kg/ha
Tomate	Aleurodes (Trialeurodes vaporariorum)	0.4 kg/ha
Tomate	Pucerons	0.2 kg/ha

## Mentions légales

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

PLENUM® 50 WG - AMM N° 2010132 - Composition : 50 % pymétozine \* - Attention - H351 - Susceptible de provoquer le cancer . H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection pendant toutes les phases d'utilisation de la préparation. P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Agiter avant l'emploi de la bouillie. Pour les cultures à cycle court, suivantes ou de remplacement, limiter les applications sur une même parcelle à 400 g/ha/an de pymétozine. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 à 20 mètres par rapport aux points d'eau. Spe5 Bien ventiler les zones/serres traitées avant d'y accéder. Spe8 Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer ce produit durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour les usages sous serre et dans le cadre d'un programme de protection intégrée, couvrir les ruches pendant l'application. Pour les cultures pérennes ne pas appliquer en présence de plantes adventices en fleur et supprimer les adventices en fleur dans les inter-rangs avant le traitement.

© Marque enregistrée et \* substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta.

**Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr)**



## Urgences

En cas d'urgence appeler le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe) - En cas d'accident de transport composer le 06 11 07 32 81 Numéro d'urgence Syngenta France N° vert 0 800 803 264